



**Forum: Trucs en vrac**

**Topic: Linky : une victoire juridique ?**

**Subject: Re: Linky : une victoire juridique ?**

Publié par: gyx

Contribution le : 23/07/2023 11:10:56

Citation :

Flo06 a écrit:

En effet, le Linky utilise la transmission CPL, ce qui engendre des ondes électromagnétiques courtes bien connues des radioamateurs par exemple.

bonjour, je suis radioamateur depuis plus de 40 ans et durant ma longue 'carrière' à utiliser toutes les fréquences à notre disposition et à écouter les autres, je pense avoir une certaine connaissance des interférences et perturbations de toutes sortes.

Depuis l'installation des linky dans tout le village, je n'ai rien remarqué concernant les pseudos perturbations que vous semblez évoquer.

j'ai redouté la venue de ces compteurs et j'ai fait la chasse pour trouver une faille, faille que je n'ai pas trouvée. dans mon village, il n'y a aucune perturbation due aux Linky.